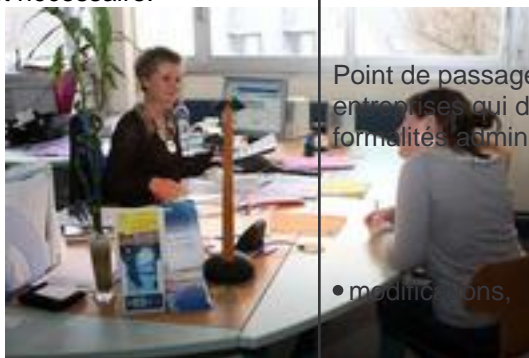


Les Formalités

Les Formalités

Incontournables, certaines formalités s'imposent à vous et pour les accomplir un accompagnement avisé est nécessaire.



Point de passage obligatoire pour les entreprises qui doivent accomplir des formalités administratives :

- modifications,

- radiations...

Afin de vous accompagner et de faciliter ces démarches souvent fastidieuses, la CCI vous propose une assistance dans l'accompagnement de ces formalités :	
---	--

- [Formalités d'entreprises](#)
- [Contrat d'apprentissage](#)
- [Collecte de la taxe d'apprentissage](#)
- [Prise en charge Formation](#)
- [Certificat de signature électronique en ligne](#) (Chambersign)
- [1% logement](#)
- [Formalités pour l'international](#)

Non

Non

2009.01.20

[Formalités](#)

Formalités d'entreprises des Côtes d'Armor - Chambre de Commerce et d'Industrie des Côtes d'Armor

Formalités d'entreprises des Côtes d'Armor - Chambre de Commerce et d'Industrie des Côtes d'Armor

formalités d'entreprises formalité administrative signature électronique CCI Côtes d'Armor